



# MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#04

Mars/Avril/Mai 2017

## Supplément **Ville de La Ferté-Macé**



### COMMUNICATION

## Nouvelles publications pour les Fertois

Les publications municipales et Le Fil Magazine sont consultables sur les sites internet de La Ferté-Macé et de Flers Agglo.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la ville a rejoint Flers Agglo. Des compétences ont été transférées vers cette communauté d'agglomération.**

Afin d'assurer une cohérence de nos supports de communication, la commune a souhaité intégrer le journal d'informations de Flers Agglo, dénommé « Le Fil Magazine », via un supplément de quatre pages dont vous allez pouvoir prendre connaissance avec la lecture de ce premier exemplaire. Cette publication de 32 pages est éditée trimestriellement et paraît selon un calendrier défini : mars, juin, septembre et décembre.

Vous trouverez de nombreux renseignements sur le fonctionnement de notre nouvelle inter-

communalité : travaux communautaires, développement économique, animations et manifestations. Cette édition est entièrement dédiée aux quarante-deux communes qui composent notre nouveau territoire.

Dans le même temps, la commune de La Ferté-Macé a souhaité conserver son journal municipal local qui vous sera proposé sous un format de quatre pages avec trois parutions annuelles en janvier, mai et septembre.

Le format reste identique avec une pagination différente. Ces pages seront centrées sur la vie municipale : rentrée scolaire, travaux et voirie, fonctionnement des services communaux, des informations sur le monde associatif, la saison culturelle, les spectacles et animations, culture...

### Plus d'informations pour les habitants

Les Fertois pourront ainsi bénéficier de sept publications annuelles afin de les accompagner et de les informer sur la vie du nouveau périmètre intercommunal. Elles seront distribuées dans chaque boîte aux lettres. Le budget alloué à ces journaux n'engendre pas un coût supplémentaire.

Au cas où vous ne seriez pas destinataires de ces journaux, nous vous invitons à vous adresser auprès du service communication de la Ville.



Pour en savoir plus :

[communication@lafertemace.fr](mailto:communication@lafertemace.fr)  
02 33 14 00 44

en CHIFFRES

# 3 500

Le nombre d'exemplaires des magazines distribués dans les boîtes aux lettres de la commune nouvelle et disponibles en mairie.

**L'affichage associatif  
une réalité**

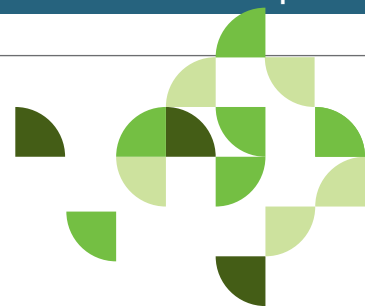
p. II

**La base de loisirs «Ferté Plage»  
s'anime aux beaux jours**

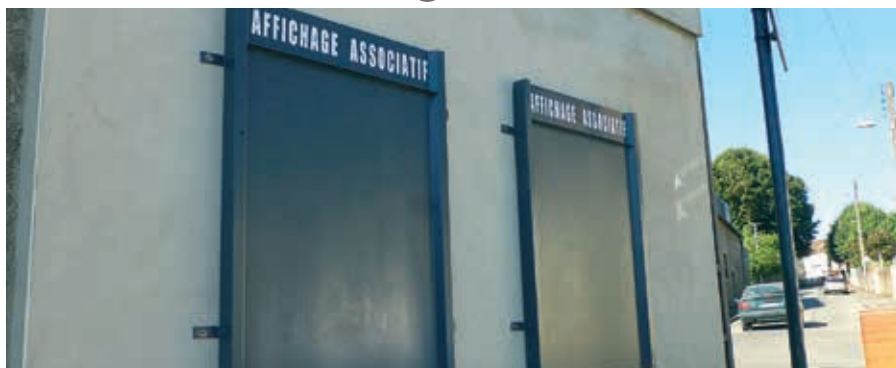
p. III

**Tour de Normandie 2017 : Départ  
d'une étape de La Ferté-Macé**

p. IV



## RÈGLEMENTATION **Panneaux** pour l'affichage associatif



Les associations disposent désormais de 14 panneaux d'affichage afin de communiquer sur leurs activités.

**L'affichage sauvage est interdit sur le domaine public et les propriétés privées. C'est pourquoi la commune met à disposition des emplacements réservés à l'affichage libre.**

**P**our lutter contre l'affichage sauvage et en vue d'assurer la liberté d'opinion et de répondre aux besoins des associations, des panneaux d'affichage ont été apposés sur le territoire de la commune afin de proposer des espaces dédiés à l'affichage dit « *affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif* ».

L'affichage à caractère commercial, ou à but lucratif, y est formellement interdit.

Comme la réglementation l'impose, notre

commune dispose d'une surface d'affichage de 20 m<sup>2</sup>, 14 panneaux sont mis à la disposition de tous. Afin de les identifier, un plan est disponible sur le site internet de la Ville.

La pose de l'affiche se fait au moyen de colle liquide, type colle à tapisser. Aucune autre fixation n'est tolérée. Ces panneaux seront nettoyés et entretenus par les services techniques municipaux une fois par trimestre ou selon les besoins.

Pour rappel, il est strictement interdit de mettre des affiches sur le mobilier urbain, sur les panneaux de signalisation ou les feux tricolores. Le code de l'Environnement prévoit, en cas de non-respect de ces emplacements, des sanctions pour tout affichage sauvage.

**+** **Pour en savoir plus :**  
[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

## HABITAT **Vente de terrains** à construire

**La commune de La Ferté-Macé propose à la vente de nombreux terrains à bâtir viabilisés.**

**L**e Conseil Communautaire, par délibération du 9 novembre 2016, a décidé de baisser des tarifs des terrains constructibles, avec l'inscription d'une clause résolutoire dans les actes de cession : l'acheteur s'engage à construire une maison d'habitation dans un délai de 2 ans et à ne pas revendre le bien avant 5 ans.

Le lotissement du Chemin de bât, situé à 10 mn à pied du centre-ville et proche des écoles, propose deux parcelles de 408 et 654 m<sup>2</sup> au prix de 10 € le m<sup>2</sup>.

Le lotissement de la Barbère, à 900 m de la zone commerciale du Parc, offre 7 lots de 751 à 1 030 m<sup>2</sup>, pour un montant compris entre 11 265 et 15 450 €.

Un terrain de 1 270 m<sup>2</sup>, situé Cour Colonel-Mazeline, est vendu 12 700 €.

Chacun dispose, en limite de propriété, d'un raccordement aux différents réseaux. Les frais de branchements ainsi que les frais notariés sont à la charge des acquéreurs.

Pour la réservation d'une parcelle, un courrier doit être adressé en mairie, mentionnant les coordonnées du demandeur ainsi que le lot retenu. Une attestation de réservation, valable trois mois, est ensuite délivrée au demandeur.

Les plans et documents d'urbanisme applicables sont à retirer auprès du service communication en Mairie.

**+** **Pour en savoir plus :**  
[www.lafertemace.fr/Urbanisme/Lotissements](http://www.lafertemace.fr/Urbanisme/Lotissements)

## ➤ **En bref !**

### **La salle des arts martiaux inaugurée**

Les trois clubs associatifs : judo, karaté et arts martiaux vietnamiens bénéficient désormais d'une salle rénovée de près de 300 m<sup>2</sup>. Elle est située rue des Noisetiers dans l'ancienne salle de gymnastique.

L'inauguration s'est déroulée le 21 décembre en présence des élus locaux et du judoka Cyrille Marquet, médaillé de bronze en moins de 100 kg aux Jeux Olympiques de Rio 2016.



Cyrille Marquet (2<sup>e</sup> à partir de la gauche), un parrain olympique pour la nouvelle salle d'arts martiaux.

### **Bon anniversaire La Ferté/Ludlow !**

Pendant le week-end de l'Ascension (25-28 mai), La Ferté-Macé accueillera ses amis allemands de Neustadt et anglais de Ludlow.

Pour le trentième anniversaire de l'amitié franco-anglaise, des animations seront proposées, notamment un concert en commun avec des chanteurs anglais, allemands et la chorale Oléna, le vendredi 26 mai en fin d'après-midi à l'Eglise Notre-Dame.

### **Sportifs et dirigeants à l'honneur**

Sur proposition des associations sportives, la commission sport a sélectionné douze lauréats, 5 dirigeants et 7 athlètes des clubs : Jeunesse Fertoise, Entente cycliste, Vélo Club Fertois, Equi'Peleras, Swin Fertois et Judo Club. La cérémonie de remise s'est déroulée le 17 décembre à la salle Gérard-Philippe en présence des élus.

### **A voir en avril**

Deux spectacles sont proposés à 20 h 30 salle Gérard-Philippe :

- Mardi 11 avril, l'humoriste belge Luc Apers (Festival Les Andain'ries, [www.lesandaineries.fr](http://www.lesandaineries.fr))
- Mardi 25 avril, dans le cadre de la saison culturelle, en partenariat avec l'ODC, L'Empereur c'est moi, à partir de 12 ans, par la Cie Dodeka. L'autoportrait d'un enfant autiste. Renseignements Médiathèque 02 33 37 47 67



## ➤ Focus

# LOISIRS Du plan d'eau à « Ferté-Plage » !

Aux termes d'une année de travaux, le plan d'eau situé aux portes de la ville, a été inauguré le 13 juillet 1988. La Ferté-Macé s'est ainsi dotée d'un site touristique exceptionnel, fréquenté par 10 000 personnes lors du week-end inaugural.

Le complexe touristique, est l'un des plus importants de l'Orne avec une superficie totale de 65 hectares dont 26 hectares en eau et un cheminement de 2 400 m, accessible à l'année. Offrant un environnement calme et verdoyant, il est dédié aux activités familiales et de plein air. Son accès et ses parkings sont gratuits.

### Des loisirs multiples

Le tissu associatif local participe activement à la dynamique du site grâce aux nombreux équipements présents.

Avec l'arrivée de la belle saison, le programme des manifestations sera lancé avec la Course de Printemps organisée par le Jogging d'Andaine le 4 mars.

Le bâtiment voile permet l'accueil des scolaires, groupes ou mini-camps pour la pratique de la voile, des optimists ou kayaks, encadrés par un éducateur sportif.

Classé en 2<sup>e</sup> catégorie, la pêche est autorisée dans une zone réservée, avec un empoisonnement régulier et des animations par l'AAPMA Fertois dont l'enduro-pêche du 17 au 19 mars et une seconde édition en octobre. La baignade est surveillée en juillet et août.



FERTÉ PLAGE : nouvelle signalétique

La plage est située près des jeux pour enfants et du terrain de beach-volley.

Côté de la Brochardière, un ponton a été aménagé pour les démonstrations de l'association d'hydromodélisme dont la première aura lieu le dimanche 14 mai.

D'avril à septembre, le bar de la plage vous accueille pour vous restaurer, vous rafraîchir ou assister à des concerts.

Les touristes peuvent séjourner au sein d'un village vacances de 10 gîtes (de 4 à 7 personnes) dont 1 gîte aménagé pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La salle « les 3 Îles » permet l'organisation de réceptions familiales ou associatives avec une cuisine équipée.

Le terrain de swin-golf « Annie Goutte » (18 trous) est géré par l'association Swin-Fertois.

Plusieurs de ses membres sont champions de France

Le centre équestre de la Péleras accueille les enfants dès 5 ans et les adultes. Des stages d'initiation ou de perfectionnement sont assurés lors des vacances scolaires.

D'autres activités sont possibles : pédalos, tir à l'arc, karts ou voitures à pédales, mini-golf, auto-modélisme. Des aires de pique-nique, agrémentées de barbecues, sont à la disposition de tous.

Les animaux sont tolérés mais tenus en laisse. Une « zone chiens sans laisse » leur est destinée à l'entrée du parking.

Durant l'année 2017, rendez-vous est donné pour le Surviv'Orne les 1<sup>er</sup> et 2 juillet, le feu d'artifice le 13 juillet, l'Incendiaire le 16 septembre et toutes animations dont le programme est disponible sur le site de la Ville.

### Une gestion qui évolue

La municipalité a décidé de confier la gestion de certains équipements à des structures associatives ou privées : le swin-golf, le bar de la plage, la pêche, les pédalos, les rosailles, et prochainement le centre équestre. Cela apporte plus de souplesse dans la gestion, permettant ainsi un développement de ces activités et en même temps une réduction des dépenses pour la collectivité. Une aire d'accueil pour campings car ouvrira cet été.



La plage et l'espace baignade sont très appréciés des familles de La Ferté-Macé, mais aussi de la région

Pour en savoir plus : [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

# TOUR DE NORMANDIE La Ferté-Macé ville départ de la 5<sup>e</sup> étape

La 37<sup>e</sup> édition du Tour de Normandie cycliste se déroulera du 20 au 26 mars 2017 : départ d'étape à La Ferté-Macé le vendredi 24 mars.

De l'Eure à la Seine Maritime, de la Seine Maritime à l'Orne, de l'Orne à la Manche et de la Manche au Calvados, le peloton va emprunter des routes inédites et réputées pour leurs paysages uniques qui font la réputation de la Normandie à travers le monde. Quatorze villes auront le plaisir de voir les talents du cyclisme international sur les tracés d'étapes ou dans les villages.

## Village départ à la Base de Loisirs

Ouverture dès 10 h du village du Tour installé sur le site de la base de loisirs. Daniel Mangeas, ancien speaker du Tour de France, assurera l'animation et la présentation des équipes. Les partenaires présents exposeront leur savoir-faire, des animations seront mises en place pour tous et particulièrement la présence incontestable de la caravane publicitaire itinérante.

La restauration sera assurée sur place. Des

expositions et dégustations de produits du terroir sont prévues. Le départ sera lancé à 12 h 30 au lieu-dit « Les Tupinières ».

Une étape de 158,5 km reliera La Ferté-Macé à Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, ville étape d'arrivée. Le parcours est détaillé sur le site officiel du Tour ainsi que sur le site internet de la Ville.

Cet événement sera relayé par la presse locale, régionale et nationale, présente sur le Tour mais également via les réseaux sociaux.

En quelques chiffres, le Tour rassemble un peloton de 144 coureurs répartis sous 24 équipes, 120 véhicules dans la course, une escorte de la Garde Républicaine de 26 motards et 1 100 signaleurs dans les carrefours.



Un peloton très international sera présent sur la ligne de départ à la base de loisirs de La Ferté-Macé.

Les spectateurs sont attendus nombreux pour cette grande manifestation qui assure non seulement la passion du vélo mais également la promotion des paysages de toute la Région Normandie au niveau national.



Pour en savoir plus :

[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)  
[www.tourdenormandiecycliste.fr](http://www.tourdenormandiecycliste.fr)

## ÉCOUTE

# Le service communication

Faites-vous connaître auprès du service communication pour diffuser vos informations via les publications municipales, le site internet ou les réseaux sociaux.

Le service communication a pour mission d'informer les habitants sur tous les thèmes qui concernent la vie municipale, associative, culturelle et sportive par le biais de la rédaction du journal municipal, de supports de publications divers.

Il participe à l'organisation d'événements, en assure la promotion. Il a aussi en charge les questions d'image et de notoriété de la Ville sur son territoire.

Le service s'attache également à développer les nouveaux modes de communication pour rester connecté avec les habitants : mise à jour régulière du site internet, des pages facebook et twitter. Pour rester connecté, vous pouvez vous inscrire via la newsletter sur le site internet.

Le service communication (02 33 14 00 44 ou [communication@lafertemace.fr](mailto:communication@lafertemace.fr)) est le garant de la transmission des informations.

## PUBLIC

# Nouveaux horaires d'ouverture

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le service population-citoyenneté-urbanisme a modifié ses horaires d'accueil du public.

Le service est ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h 30 le jeudi, et de 9 h à 12 h les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois.

Il délivre des actes d'état-civil, gère les concessions du cimetière et l'organisation des scrutins électoraux, l'inscription sur les listes électorales ainsi que le recensement militaire dès 16 ans.

Il instruit les demandes de passeports biométriques sur rendez-vous et la délivrance des cartes d'identité des Fertois.

En matière d'urbanisme, vous pouvez consulter le Plan local d'Urbanisme ou le Règlement local de Publicité, déposer vos demandes de travaux, de poses d'enseignes ainsi que les dossiers de mise en accessibilité des commerces.



Pour en savoir plus :

02 33 14 00 40 - [population@lafertemace.fr](mailto:population@lafertemace.fr)  
ou [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

